



Diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg
Cellule diocésaine Covid-19

Communication à nos agents pastoraux/UP/paroisses/missions linguistiques/communautés religieuses du canton de Fribourg

Quelques précisions

Suite au message envoyé vendredi 28 mai 2021 par la Cellule diocésaine Covid-19, nous avons reçu tardivement quelques précisions de la Cellule cantonale de coordination (CCC) du canton de Fribourg.

Les processions de la Fête-Dieu, étant considérées comme des événements religieux en plein air, sont autorisées : le nombre maximum de personnes est de 300 personnes. Il est de la responsabilité de l'organisateur de mettre en place un plan de protection et de veiller au bon déroulement de l'événement (respect des mesures sanitaires et du plan de protection).

Les chorales n'ont toujours pas le droit de se produire à l'intérieur. La CCC reconnaît qu'il peut sembler contradictoire de ne pas permettre à des chorales d'animer des célébrations, alors que les membres de l'assemblée ont le droit de chanter en portant le masque. Cependant, note la CCC : « ce sont les décisions de la Confédération, nous ne pouvons que les respecter ».

Les musiciens ont le droit de se produire à l'intérieur. Selon les normes en vigueur, ils doivent respecter un espace de 10m² par personne.

Le traçage est toujours requis pour toutes les manifestations religieuses.

Nous sommes désolés de ne pas avoir pu vous transmettre ces informations plus tôt. Nous vous adressons nos meilleures salutations.

N'hésitez pas à consulter notre [foire aux questions](#) ou à contacter notre cellule diocésaine :

- Vaud : Michel Racloz : 021 613 23 41
- Genève : Silvana Bassetti, Mercedes Lopez : 022 319 43 37
- Fribourg (français) : Véronique Benz, João Carita : 026 426 34 13
- Fribourg (allemand) : Marianne Pohl-Henzen : 026 426 34 15
- Neuchâtel : Julia Moreno : 032 720 05 61

Fribourg, le 1^{er} juin 2021

La Cellule diocésaine Covid-19